MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 9 septembre 2024

Faits saillants

- **L'Association suisse des banques se dit favorable à une plus grande proactivité de la Suisse en matière de sanctions, mais appelle en même temps à un meilleur ciblage**
- **Le franc suisse proche de son record de la fin de l'année dernière par rapport à l'euro**
- **La hausse de la franchise minimale est une option discutée pour limiter l'accroissement des primes d'assurance-maladie**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 12/09	*Var. vs 05/09*
EUR/CHF	0,9411	+ 0,2 %
USD/CHF	0,8543	+ 1,0 %
SMI	11 982	- 0,41 %
Taux 10a	0,413 %	- 2 pb

Macroéconomie

Franc : Alors que le franc suisse s'était quelque peu déprécié par rapport à l'euro et au dollar US au 1er semestre de cette année (jusqu'à atteindre 1 EUR = 0,9921 CHF fin mai), dans la lignée de la décision de la BNS de baisser son taux directeur, il a de nouveau repris sa tendance haussière depuis le mois de juillet, jusqu'à 1 EUR pour 0,9339 CHF au 11 septembre, se rapprochant ainsi du pic de la fin de l'année dernière qui correspondait à un point haut depuis dix ans. Cette tendance devrait se poursuivre étant donné les fondamentaux de l'économie suisse, qui restent meilleurs que ceux de la zone euro, et la persistance des incertitudes géopolitiques. Alors que l'inflation est de son côté proche de son plus bas niveau depuis 3 ans (à +1,1 % en août), de plus en plus d'économistes estiment que la Banque Nationale Suisse (BNS) pourrait abaisser son principal taux directeur de manière plus importante qu'initialement attendu lors de sa prochaine réunion de politique monétaire le 26 septembre. La probabilité d'une réduction de 50 pdb (à 0,75%), contre 25 pdb initialement prévu, ne cesse ainsi de progresser. La possibilité d'une intervention sur le marché des changes, comme cela a déjà pu être le cas, est également évoquée de manière à freiner l'appréciation du franc.

Secteur financier

Secteur bancaire : La conférence annuelle de l'Association suisse des banquiers (ASB) s'est réunie le 12 septembre à Genève, avec pour thème principal cette année l'impact de la géopolitique sur la place financière suisse. Le sujet de la reprise des sanctions internationales par la Suisse a en particulier été au centre des discussions. Le Président de l'ASB a plaidé pour que la Suisse use de sa neutralité pour être davantage proactive en la matière, alors que les banques suisses reprennent aujourd'hui à la fois, mais de façon assez passive, les sanctions prononcées par l'OFAC et les sanctions de l'UE, qui apparaissent parfois problématiques voire contradictoires par le secteur bancaire suisse. Si la place financière s'inquiète de son image, dans un environnement international de plus en plus concurrentiel, plusieurs représentants du secteur appellent la Suisse à conduire une réflexion sur des « *smart sanctions* », permettant de mieux cibler les responsabilités sans annihiler la croissance, et tout en préservant la garantie de la sécurité des placements en Suisse par les investisseurs étrangers, en

particulier issus des pays émergents, le maintien de la confiance apparaissant primordiale. A cet effet, une des idées soulevées consisterait ainsi à créer un « OFAC » suisse.

Secteurs non financiers

Assurance-maladie : Un rapport de l'assureur maladie Helsana propose de relever le seuil minimal de franchise (part annuelle des dépenses de santé à charge de l'assuré avant tout remboursement de l'assureur) de 300 à 500 CHF, suggérant des économies potentielles de près de 1,2 Md CHF pour le système de santé, qui permettraient en conséquence de limiter la hausse des primes mensuelles d'assurance-maladie. Selon ce rapport, une telle hausse de la franchise dissuaderait les consultations médicales non nécessaires ; plusieurs études montrant qu'une hausse de 1 % de la participation aux coûts des assurés ferait baisser de -0,2 % le recours aux prestations médicales. La Fédération romande des consommateurs (FRC) s'oppose fermement à cette mesure, arguant que la hausse de la franchise transférerait uniquement les coûts aux assurés, sans réduire réellement la dépense globale ; *a fortiori*, le même rapport révèle que les ménages à faibles revenus sont surreprésentés dans les contrats d'assurance conclus avec cette franchise minimale. Une motion déposée par l'UDC pour accroître la franchise minimale avait été acceptée par le Conseil fédéral début septembre et sera examinée par le Parlement prochainement.

Energie : Un rapport d'analyse de l'Office fédéral de l'énergie sur la situation actuelle de l'énergie nucléaire, préparé par des chercheurs des EPF de Zurich et Lausanne ainsi que l'Institut Paul Scherrer, offre un aperçu détaillé des avancées technologiques, de la sécurité, des aspects économiques et du cadre politique de l'énergie nucléaire. Alors que le Conseil fédéral a récemment proposé de lever l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires, l'étude souligne que la construction de réacteurs, au plan mondial, dure en moyenne moins de 8 ans, une durée qui n'a quasiment pas bougé avec la nouvelle génération de réacteurs. Le rapport relève que les délais en Suisse pourraient respecter cette temporalité par une simplification des processus et des autorisations générales (permettant en outre de réduire les coûts de construction). L'étude insiste par ailleurs sur le niveau désormais très élevé de sécurité des réacteurs modernes. Enfin, selon le rapport, le coût de revient de l'électricité des nouvelles centrales nucléaires, compris entre 7 et 12 centimes par kilowattheure, s'avèrerait plus compétitif que ceux induits par le recours aux énergies renouvelables.

Transports : Les Chemins de fer fédéraux (CFF) ont dégagé un bénéfice de 50,8 M CHF au 1er semestre 2024, en net recul par rapport à la même période l'an dernier (-50 %), pénalisés notamment par la perte subie par le trafic de marchandises de -42,6 M CHF en lien avec un repli des volumes depuis l'Allemagne et l'Italie et les restrictions dans le tunnel du Saint-Gothard. Le trafic grandes lignes a en revanche progressé, avec un bénéfice de 32,3 M CHF, grâce à une hausse de la demande. Enfin, malgré une évolution positive du marché, le résultat du trafic régional a débouché sur une perte de -5,9 M CHF du fait de la hausse des coûts. Sur les six premiers mois, les CFF ont transporté un nombre record de passagers (1,34 M chaque jour), avec une ponctualité de 93,8 %. En revanche, la ponctualité de CFF Cargo a reculé par rapport aux six premiers mois de 2023, à 87,1 %, du fait de la situation difficile du Saint-Gothard, de la fiabilité décroissante des locomotives de fret ainsi que de la pénurie de personnel. Confrontés à une dette de 11,6 Mds CHF, les CFF ciblent un bénéfice annuel d'environ 500 M CHF pour se stabiliser financièrement.

Télécom : L'autorité italienne de la concurrence a ouvert une enquête approfondie (phase II) sur l'acquisition de Vodafone Italia par Swisscom, conformément aux règles italiennes de contrôle des fusions. Confiant, Swisscom précise que la finalisation de l'acquisition progresse bien et assure que l'opération ne nuira pas à la concurrence. L'opération a déjà été approuvée par la présidence du Conseil des ministres italien et par la Commission suisse de la concurrence. Swisscom prévoit de conclure la transaction au 1er trimestre 2025.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuels : Pixabay